



Compte rendu de la rencontre intersyndicale sages-femmes au Ministère de la Santé le 22 mai 2013

CGT, FO, UNSA et UNSSF ont rencontré ce jour Ève Parrier et Michèle Lenoir-Salfati, représentant le cabinet du Ministre et la DGOS.

La délégation dans son ensemble a mis **l'urgence sur les revalorisations salariales** des SF de la Fonction publique.

Nous avons également réaffirmé notre volonté de voir évoluer la position des sages-femmes dans l'organisation du système de soins avec **un statut rénové dans la fonction publique** (création d'une filière maïeutique ou médicale). Place de praticien dans la fonction publique avec un statut à part de la filière soignante.

En ce qui concerne les études et le statut des SF enseignantes, ces points importants devront être traités rapidement.

Réponses du Ministère:

La ministre de la Santé donne son accord pour que la DGOS évalue la revalorisation salariale "à hauteur du rattrapage LMD".

Le principe est acté et le calendrier est en cours de discussion avec le ministère de la fonction publique.

La ministre souhaite faire un examen au cœur de l'organisation des soins.... Et y positionner la place de la sage-femme.

Les statuts seraient alors une déclinaison de cette place qui aurait aussi une répercussion sur l'universitarisation et le statut des S F enseignantes....

Un travail interministériel Santé, MESR, Fonction publique, doit se mettre en place pour cet état des lieux.

La délégation a annoncé qu'un simple rattrapage des salaires ne serait pas à la hauteur des attentes des SF.

Nous avons clairement dit que le 6 juin, date du prochain conseil supérieur de la FPH, nous devons disposer du calendrier de négociations salariales. Dans le cas où ce calendrier ne nous serait pas communiqué à cette date, nous appellerions à une mobilisation massive.

Nous avons demandé à participer au groupe de travail interministériel sur la place de la SF dans l'organisation des soins (pivot du système périnatal, premier recours. Filières physiologiques...).

Nous vous appelons à vous organiser dans vos lieux de travail afin d'être prêts à peser sur les négociations qui s'ouvriront.

Chaque syndicat à ses propres propositions de grilles indiciaires.

La CGT et l'UNSSF les ont déposées ce jour. L'UNSA maintient ses propositions déjà énoncées lors du travail effectué avec le ministère en 2010-2011.

Force Ouvrière à souhaité ne pas donner ses demandes ce jour et attend que les négociations s'ouvrent pour les faire connaître.
Seul regret: la non participation de la CFDT à ce mouvement intersyndical.

À vos AG.....

Contact CGT : **06 03 92 35 90**

Contact FO: **06 98 78 35 95**

Contact UNSSF: **06 69 56 11 91**